6

COMMUNAUTE FRANCAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION
DES ETUDES, DE L'ENSEIGNEMENT DE
PROMOTION SOCIALE ET DES BATIMENTS
SCOLAIRES.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

1040 BRUXELLES, LE 09 -09- 1993
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref. LW.B 6188090 / Dossier 711

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : METHODOLOGIE DE L'EVALUATION DANS LE CADRE DES FONCTIONS DE SELECTION ET DE PROMOTION
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 982115U36C2

Etablissement : COURS COMMUNAUX DE FORMATION CONTINUEE

RUE JONFOSSE,80
4000 LIEGE 1

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Laet.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue aupres de
Mme Wilkin (tél:02/238.87.23) ou Mr.Stiennon (tél:02/238.86.43)

7/11

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 3 Bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

O Communauté française — O Libre - confessionnel
X Provincial et comunal — O - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : COURS COMMUNAUX DE FORMATION CONTINUEE
adresse complète : rue Jonfosse 80
4000 Liège
n° de matricule : 6.188.090
n° de téléphone : 041/23.67.17

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 98 21 15 U36 C2 (3)

METHODOLOGIE DE L'EVALUATION DANS LE CADRE DES FONCTIONS DE SELECTION ET DE PROMOTION

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de 1 pages (2)

4. Connaissances préalables requises : repris à l'annexe n°2 de 1 pages (2)

5. Classement de l'unité de formation.

O (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
degré : inférieur (1) supérieur (1)

X (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie : Pédagogique

O (1) enseignement supérieur de type long :
catégorie :

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

Repris en annexe n° 3 de 1 pages (2)

7. Programme de (des) cours — Repris en annexe n° 4 de 1 pages (2)

8. Fixation des capacités terminales — Repris en annexe n° 5 de 1 pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours — Repris en annexe n° 6 de 1 pages (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration.

10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Nombre de périodes (5)
Methodologie de l'évaluation, y compris exercices. Rédaction de rapports de visite de classe	CT	64
Au choix : enseignement fondamental, y compris le spécial		
enseignement secondaire, y compris le spécial et supérieur de PE et de PS		
2. Part d'autonomie		16
Total des périodes		80

11. Date de la proposition du P.O. : 29/06/93

L'Echevin de l'Instruction publique,

Alain TISON.

Le Directeur,

André GILLET

Transmis par le réseau
le : .....

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

avis favorable

Date : - 3 SEP 1993

Signature :

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

Motivation de la décision

Date : - 3 SEP 1993

Signature :

J. MEUNIER

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(5) 1 période = 50 minutes.

COURS COMMUNAUX DE FORMATION CONTINUÉE
Rue Jonfosse 80, 4000 LIÈGE
Tél. : 041/23.67.17

Matricule: 6.188.090

METHODOLOGIE DE L'EVALUATION DANS LE CADRE DES FONCTIONS DE SELECTION ET DE PROMOTION

Annexe 1

Finalités.

Cette U.F. s'inscrit dans les finalités générales de l'enseignement de promotion sociale qui sont de :
- promouvoir une meilleure insertion professionnelle;
- répondre aux besoins et demandes de formation émanant des administrations et de l'enseignement.

Finalités spécifiques de l'U.F. :
Cette U.F.a pour objectif général d'apporter aux membres du personnel, dans le cadre des structures d'enseignement du Ministère de l'Education, une information et une formation afin de les préparer aux fonctions de sélection et de promotion.
Former les participants à être capables de :
- analyser les programmes d'enseignement et les directives méthodologiques;
- s'engager pour l'application d'une pédagogie active, fonctionnelle, différenciée et de la réussite;
- évaluer des enseignants et leur donner des conseils psychopédagogiques;
- rédiger des rapports pédagogiques, notamment d'évaluation de leçons et de visite de classes.

COURS COMMUNAUX DE FORMATION CONTINUÉE
Rue Jonfosse 80, 4000 LIÈGE
Tél. : 041/23.67.17

Matricule: 6.188.090

METHODOLOGIE DE L'EVALUATION DANS LE CADRE DES FONCTIONS DE SELECTION ET DE PROMOTION

Annexe 2

Prérequis de l'unité de formation (conditions d'admission

Etre porteur d'un titre requis ou jugé suffisant du groupe A :

- pour l'exercice d'une fonction enseignante dans les écoles fondamentales, spéciales , secondaires, supérieures de plein exercice ou de promotion sociale : instituteur(trice) maternel(le), primaire, AESI, AESS, CNTM, CAP et/ou être membre du personnel directeur ou enseignant.

COURS COMMUNAUX DE FORMATION CONTINUÉE

Rue Jonfosse 80, 4000 LIÈGE
Tél. : 041/23.67.17

Matricule: 6.188.090

METHODOLOGIE DE L'EVALUATION DANS LE CADRE DES FONCTIONS DE SELECTION ET DE PROMOTION

Annexe 3

Recommandations particulières.

Cette formation pourrait n'être organisée qu'une année sur deux, lorsqu'il n'y a pas suffisamment de candidats pour s'y inscrire. En effet, le nombre de fonctions de sélection et de promotion accessible est limité.

COURS COMMUNAUX DE FORMATION CONTINUÉE
Rue Jonfosse 80, 4000 LIÈGE
Tél. : 041/23.67.17

Matricule: 6.188.090

METHODOLOGIE DE L'EVALUATION DANS LE CADRE DES FONCTIONS DE SELECTION ET DE PROMOTION

Annexe 4

Programme des cours

En fonction de la spécialité (enseignement fondamental, y compris le spécial, ou enseignement secondaire, y compris le spécial et supérieur de P.E. et de P.S.), les étudiants seront capables de :

- expliquer, analyser et justifier des programmes et des directives méthodologiques;
- expliquer, analyser et justifier un projet éducatif, pédagogique, des projets d'école, les objectifs pédagogiques, les méthodes actives, la pédagogie du projet , les classes en ateliers, le contrat pédagogique, la pédagogie de la réussite...;
- expliquer les notions élémentaires de statistique, les techniques et les différents types d'évaluation;
- analyser le contenu d'une leçon, l'évaluer;
- donner des conseils pédagogiques;
- rédiger des rapports de visite de classes avec appréciations concernant l'application du programme (à partir des documents du professeur:journal de classe et cahier de matières vues , recueil des évaluations , préparations des leçons ,... et des documents des élèves : notes de cours...) , le déroulement de la leçon et l'évaluation du professeur.

COURS COMMUNAUX DE FORMATION CONTINUÉE
Rue Jonfosse 80, 4000 LIÈGE
Tél. : 041/23.67.17

Matricule: 6.188.090

METHODOLOGIE DE L'EVALUATION DANS LE CADRE DES FONCTIONS DE SELECTION ET DE PROMOTION

Annexe 5

Fixation des capacités terminales.

A la fin de la formation, les étudiants seront capables de :

1 - faire une synthèse, éventuellement critique, du contenu d'un ouvrage pédagogique tiré au sort parmi cinq titres sur une liste d'une vingtaine d'ouvrages;

2 - faire par écrit une évaluation détaillée d'une leçon relevant de la spécialité du candidat et comportant les remarques qui seraient faites verbalement au professeur, les conseils qui lui seraient donnés;

3- rédiger un rapport pédagogique de visite de classe.

L'étudiant devra prouver qu'il a pris conscience de l'ensemble des capacités terminales de l'évaluation .

COURS COMMUNAUX DE FORMATION CONTINUÉE
Rue Jonfosse 80, 4000 LIÈGE
Tél. : 041/23.67.17

Matricule: 6.188.090

METHODOLOGIE DE L'EVALUATION DANS LE CADRE DES FONCTIONS DE SELECTION ET DE PROMOTION

Annexe 6

Profil des chargés de cours

Il sera fait appel à des experts reconnus pour leur compétence et leur expérience en la matière : inspecteur, chef d'établissement scolaire, sous-directeur, spécialiste en psychopédagogie ayant une expérience d'enseignant ou de chercheur à l'université ou dans l'enseignement supérieur pédagogique, ...